

# VACCINATION : LA VILLE PROPOSE UN SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

À partir du lundi 18 janvier, le Gouvernement débute la deuxième phase du plan vaccination à destination des personnes vulnérables.

La Ville propose aux Carriérois un service de transport à la demande vers le centre de vaccination.

## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- > **Les personnes** inscrites au registre des personnes vulnérables du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- > Sous réserve de l'**obtention préalable d'un rendez-vous au centre de vaccination**

## COMMENT RÉSERVER ?

- > Par téléphone au **01 78 63 72 00**



Pôle Michel Colucci  
124, avenue Maurice Berteaux  
Tél. 01 78 63 72 00

